

*Accords fiscaux—Loi*

On est en train de réduire le déficit, mais pas dans les cabinets des ministres ni dans celui du premier ministre, lequel a accru de près de la moitié son personnel politique. En outre, ces chiffres ne tiennent pas compte des frais de transport de son équipe cinématographique d'un océan à l'autre dans un appareil Hercules afin de conserver pour la postérité l'image de notre premier ministre dans ses déplacements d'Ouest en Est. Si l'on en croit les journaux, cette excentricité a coûté à elle seule aux contribuables quelque \$40,000 en frais d'hôtel seulement et, à court terme, le coût de l'*Hercules* devrait probablement friser le million de dollars, comme la presse l'a signalé la semaine dernière. Après cela, je crois que je serais un peu gênée de prendre la parole.

**M. le vice-président:** Le débat reprend.

**M. John Nunziata (York-Sud—Weston):** Monsieur le Président, je me sens obligé de poursuivre mes remarques à propos du projet de loi C-96, mais je suis très heureux que le ministre des Finances (M. Wilson) soit présent. Je sais que son personnel l'a avisé de la nature du débat d'aujourd'hui. Sans aucun doute, le ministre est vivement contrarié par les exposés qui ont été faits de ce côté de la Chambre.

Puisqu'il est de retour, je voudrais lui demander ce qu'il voulait dire lorsqu'il a déclaré à la Chambre, le 23 mars 1982, comme on peut le lire à la page 15758 du *hansard*:

La seule façon dont . . .

Le gouvernement fédéral:

. . . réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées au déficit et donc encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral.

Puis le ministre a ajouté:

Ce n'est pas là du fédéralisme coopératif. C'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada.

Je suis sûr que le ministre se rappelle ses propos. Il les a tenus il y a à peine quatre petites années. Quelle différence en quatre ans. Quelle différence lorsqu'on passe de l'autre côté de la Chambre des communes.

Étant donné que le projet de loi C-96 a été présenté en troisième lecture aujourd'hui, on peut douter de la sincérité du ministre. Bien sûr, les députés ne peuvent pas directement mettre en doute la sincérité, l'intégrité ou la crédibilité d'un ministre, mais les Canadiens se demandent ce soir ce que le ministre des Finances voulait dire, il y a 4 ans, quand il a déclaré que le fédéralisme prédateur ne pouvait pas fonctionner dans notre pays. Qu'a-t-il voulu dire, à ce moment-là, quand il a dit qu'il était injuste que le gouvernement fédéral fasse porter aux provinces le fardeau de la réduction du déficit? Le ministre des Finances a évidemment changé de ton entre mars 1982 et aujourd'hui. Il n'est pas surprenant que le gouvernement conservateur ait absolument et littéralement perdu l'appui qu'il avait obtenu durant la campagne électorale de 1984. L'une des raisons pour lesquelles il a si radicalement

perdu le mandat qui lui a été confié il y a 2 courtes années à cause d'un manque de crédibilité et de confiance.

Permettez-moi de citer un autre discours du ministre des Finances, prononcé le 24 mars 1982. Comme on peut le lire à la page 15774 du *hansard*, il a déclaré que:

Prendre unilatéralement la décision de restreindre le financement, comme le propose le gouvernement à l'heure actuelle, . . .

Bien sûr, il parlait du gouvernement libéral:

. . . pour en discuter ensuite avec les gouvernements des provinces, c'est mettre la charrue avant les boeufs. Nous devrions faire le contraire.

C'est ce que le ministre des Finances a déclaré, il y a 4 ans, quand il était dans l'Opposition. Cependant, quand il est devenu ministre des Finances, il a décidé de réduire de 8 milliards les paiements de transferts que le gouvernement fédéral verse aux provinces pour l'enseignement postsecondaire et les soins médicaux.

Qu'est-il advenu du cadre consultatif dont parlait le ministre quand il siégeait dans l'Opposition? Qu'est-il advenu de ce fameux cadre promis pendant la dernière campagne électorale? Qu'est-il advenu de tous ces nobles paroles prononcées les jours et les semaines qui ont précédé les dernières élections, en septembre 1984? Le ministre des Finances et d'autres, du côté du gouvernement, dont le premier ministre, ne se sont jamais privés de nous annoncer, avec une satisfaction et une sincérité que nous n'avions aucune raison de mettre en doute à l'époque, que l'élection d'un gouvernement conservateur augurait une nouvelle ère, celle de la réconciliation nationale.

Le ministre a déclaré que les relations fédérales-provinciales entraient dans une nouvelle phase puisque le nouveau gouvernement fédéral consulterait les provinces avant de prendre toute mesure les concernant. Qu'a fait le gouvernement de ces promesses pré-électorales et post-électorales relativement au projet de loi C-96? Le ministre a-t-il consulté les gouvernements et les trésoriers provinciaux?

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Oui.

**M. Nunziata:** J'en doute.

**M. Wilson (Etobicoke-Centre):** Eh bien, vous avez tort.

● (1930)

**M. Nunziata:** Sommes-nous entrés dans une nouvelle ère de réconciliation nationale? On en doute quand on pense que tous les gouvernements provinciaux sans exception ont condamné vigoureusement cette mesure lorsqu'elle a été présentée à la Chambre. Tous les premiers ministres provinciaux libéraux et conservateurs, avec des centaines de milliers de Canadiens, et les dizaines de groupes de pressions qui ont témoigné au comité, s'y sont opposés. Cependant, le gouvernement entend bien catapulter cette mesure en dépit de ses répercussions dévastatrices sur le régime de soins médicaux et l'enseignement postsecondaire au Canada.